

SÃ©golÃ¨ne Royal signe le dÃ©cret du parc naturel marin de Martinique

Dossier de la rÃ©daction de H2o
April 2017

SÃ©golÃ¨ne Royal, ministre de l'Environnement et de la Mer vient de signer le dÃ©cret interministÃ©riel de crÃ©ation du parc naturel marin de Martinique, second plus grand parc naturel marin franÃ§ais aprÃ¨s celui de Mayotte. Cette signature avait Ã©tÃ© annoncÃ©e une semaine auparavant par la ministre, lors de son dÃ©placement aux Antilles et Ã la COP de CarthagÃ¨ne.

Ce dixiÃ¨me parc, en incluant le sanctuaire AGOA, a pu voir le jour Ã la suite des deux avis favorables rendus derniÃ¨rement par le Conseil national de la protection de la nature et le Conseil d'administration de l'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ©. Le parc naturel marin de Martinique est le troisiÃ¨me dans les Outre-mer aprÃ¨s celui de Mayotte et Glorieuses. Le Parc naturel marin de Martinique s'Ã©tendra donc sur les 47 340 km² de mer qui entourent la Martinique, soit sur l'ensemble de la zone Ã©conomique exclusive. Ce pÃ©rimÃ¨tre est cohÃ©rent d'un point de vue Ã©cologique prenant en compte Ã la fois les habitats cÃ´tiers (mangroves, herbiers, communautÃ©s coralliniennes...) et ceux du large, mais aussi les espÃces (crustacÃ©s, poissons cÃ´tiers et grands pÃ©lagiques, tortues, cÃ©tacÃ©s, oiseaux marins...). Ce pÃ©rimÃ¨tre, qui concerne toutes les communes littorales et tous les usages, offre ainsi les meilleures perspectives pour rÃ©pondre aux objectifs de protection du patrimoine naturel et de dÃ©veloppement durable des activitÃ©s.

Son conseil de gestion est composÃ© de 53 acteurs locaux reprÃ©sentant l'ensemble des acteurs locaux de la mer concernÃ©s (services de l'Ã‰tat, Ã©lus, professionnels de la mer, usagers de loisirs, associations de protection de la nature, experts...). La prochaine Ã©tape va donc consister Ã installer le conseil de gestion de ce nouveau parc afin qu'il Ã©clisse son prÃ©sident. Ce conseil aura pour premiÃ¨re grande mission de dÃ©cidÃ©r de la politique de protection et de dÃ©veloppement durable des activitÃ©s Ã quinze ans. L'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ© fournira les moyens humains et financiers afin qu'il puisse mener Ã bien sa politique de gestion. Le parc naturel marin de Martinique dispose de ses propres orientations de gestion qui tiennent compte des spÃ©cificitÃ©s de la Martinique et sur lesquelles sera bÃ©ti son plan de gestion. Comme tous les parcs naturels marins, ce parc vise trois grands objectifs : la connaissance, la protection et le dÃ©veloppement durable d'activitÃ©s.

Environnement France